

Panorama territorialisé des quartiers de la politique de la ville

L'observation des quartiers de la politique de la ville et, parmi eux, des zones urbaines sensibles laisse trop souvent imaginer que ces quartiers forment un « tout » homogène, distinct du reste des agglomérations qui les accueillent. Il n'en est rien : les quartiers de la politique de la ville sont divers, inscrits dans des territoires, notamment régionaux, aux caractéristiques particulières.

Il est cependant difficile de rendre compte de manière « condensée » de cette diversité. C'est bien là tout l'enjeu des travaux de construction de typologies tels qu'ils sont présentés dans l'article **Typologies de Zus : outils de l'observation, outils de l'action ?**. Nous avons fait ici le choix de dresser un panorama de chaque quartier, permettant ainsi de mettre en avant leur diversité, à travers des indicateurs qui ne permettent pas de dresser un profil complet pour chaque quartier, mais qui offrent les éléments de comparaison les plus pertinents et les plus discriminants.

Comme il aurait été impensable de publier dans le rapport ce panorama pour chaque quartier, nous nous sommes restreints dans cet article introductif à souligner la variété des situations qui peut déjà exister à l'échelle large des régions. Nous renvoyons le lecteur à l'analyse au quartier mise à disposition sur le site Internet de l'Onzus (<http://www.onzus.fr/>).

Le choix des indicateurs

Les indicateurs sélectionnés (**encadré Indicateurs sélectionnés**) l'ont été, à la demande du conseil d'orientation de l'Onzus, de manière à rendre compte du profil de la population et de l'habitat du quartier ainsi que de la situation socio-économique de ces habitants sur un large spectre de dimensions : emploi, démographie, scolarité, logement, revenus et pauvreté. Parmi un premier panel d'indicateurs, une sélection a été opérée afin de conserver ceux dont la variabilité entre quartiers permettait l'analyse la plus pertinente possible.

Les choix d'indicateurs ont également été opérés sous contrainte de disponibilité des données. Les

Le SIG-Ville (<http://sig.ville.gouv.fr/>) est un outil qui diffuse d'ores et déjà de l'information au quartier. Pourquoi donc ce panorama ? Il nous semble qu'aussi utile soit le SIG-Ville, il ne permet pas de positionner simplement un quartier par rapport au reste des quartiers de sa région, voire à l'ensemble des quartiers en politique de la ville.

L'objectif de ce panorama est bien de proposer une telle comparaison. Pour ce faire, nous avons, pour chaque indicateur, regrouper les zones urbaines sensibles en cinq groupes de même taille : les quintiles de la distribution pour cet indicateur. Nous positionnons ainsi, pour chaque indicateur, chacun des quartiers dans un seul groupe, identifié à l'aide d'un code couleur. La « proximité » de deux quartiers renvoie alors à leur appartenance au même groupe pour un indicateur donné, voire pour plusieurs indicateurs. En complément, le groupe auquel appartient un quartier donné renseigne de la « position » de ce quartier dans l'ensemble des quartiers français.

travaux de l'Insee à l'échelle infra-communale, qui s'appuient d'une part sur des travaux de géoréférencement, longs à mettre en œuvre, et d'autre part sur les résultats du recensement de la population, disponibles à l'échelle des Zus pour la seule année 2006 offre un large éventail de données, malgré une certaine ancienneté. Dans la mesure où, pour l'essentiel, la diversité des profils de Zus est l'effet de causes structurelles et non pas conjoncturelles, l'ancienneté des données ne remet pas globalement en cause les résultats que nous présentons ici à l'échelle des régions, même si la situation de certains quartiers a pu quelque peu évoluer depuis 2006.

Indicateurs sélectionnés

Indicateurs de revenu

Revenu fiscal médian par unité de consommation

Année : 2009.

Source : fichiers fiscaux.

Définition : le revenu par unité de consommation est le revenu annuel déclaré, exprimé en euros courants, divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le nombre d'unités de consommation du ménage est calculé en attribuant 1 unité au premier adulte du ménage, puis 0,5 unité à tout autre adulte de 14 ans et plus, puis 0,3 unité à tout enfant de moins de 14 ans.

Lecture : le revenu fiscal par unité de consommation permet d'approcher le revenu d'une personne en répartissant le revenu du ménage auquel il appartient sur les différentes personnes qui le composent, en prenant en compte les différences de dépense liées à la taille des ménages. Le revenu fiscal par unité de consommation médian partage la population d'un quartier en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur et l'autre moitié déclare un revenu par UC annuel supérieur

Revenu fiscal médian par unité de consommation rapporté à celui de l'unité urbaine, dit « Taux de ressources relatif aux unités urbaines »

Année : 2009.

Source : fichiers fiscaux.

Définition : il s'agit de l'indicateur précédent, rapporté au revenu fiscal médian de l'unité urbaine englobant le quartier.

Lecture : l'indicateur précédent fournit un niveau absolu de revenu qui ne permet pas de rendre compte des disparités de revenus et de coût de la vie régionales. Un revenu égal en niveau ne permet par exemple pas d'accéder aux mêmes biens et services en Île-de-France et sur le reste du territoire. En rapportant le revenu fiscal médian du quartier à celui de l'unité urbaine l'englobant, on obtient un indicateur qui représente ainsi mieux la pauvreté relative des résidents de ce quartier, ainsi que les phénomènes de ségrégation.

Part de la population à bas revenus

Année : 2009.

Source : fichiers fiscaux.

Définition : il s'agit de la part de la population dont le revenu fiscal par unité de consommation est inférieur au premier décile (10%) de la distribution des revenus par unité de consommation sur l'ensemble des unités urbaines comprenant une Zus ou un autre quartier prioritaire.

Lecture : le seuil choisi est un indicateur de bas revenu dans la mesure où sur l'ensemble de la population des unités urbaines comprenant une Zus ou un autre quartier

prioritaire des Cucs, 10% des personnes ont un revenu inférieur à ce seuil. Si cet indicateur est supérieur à 10% pour un quartier, cela signifie que les ménages à bas revenu y sont concentrés.

Indicateurs démographiques

Indicateur de jeunesse des quartiers

Année : fin 2008

Source : fichiers fiscaux

Définition : il s'agit du rapport de la population de moins de 18 ans à la population de plus de 65 ans

Lecture : cet indicateur n'est pas une simple part de personnes de moins de 18 ans. Elle est ici rapportée à la part des plus de 65 ans, ce qui reflète la structure de la pyramide des âges de façon plus large.

Indicateur de monoparentalité

Année : fin 2009

Source : fichiers fiscaux

Définition : part des ménages comprenant une seule personne de 14 ans ou plus et au moins une de moins de 14 ans.

Lecture : il s'agit d'une approximation de la notion usuelle de monoparentalité. En particulier, les familles avec un seul parent mais dont un des enfants a au moins 14 ans ne sont pas comptabilisées par cet indicateur.

Part des immigrés dans la population

Année : 2006

Source : recensement de la population

Définition : nombre de personnes immigrées rapportées à la population du quartier

Lecture : une personne est considérée immigrée lorsqu'elle est née à l'étranger et ne possédait pas la nationalité française à la naissance. Cette notion est distincte de celle d'étranger : on peut être français et immigré en acquérant la nationalité.

Indicateurs concernant le logement

Part des ménages installés depuis moins de 5 ans

Année : 2009

Source : fichiers fiscaux

Définition : il s'agit de la part des ménages du quartier qui déclarent dans leur liasse fiscale être emménagés depuis moins de 5 ans.

Lecture : cet indicateur permet d'approcher la mobilité résidentielle des ménages résidant dans le quartier.

Part de ménages locataires en HLM

Année : 2009

Source : fichiers fiscaux

Définition : nombre de ménages locataires en HLM rapporté au nombre total de ménages

Lecture : par cet indicateur, c'est la structure du marché immobilier qu'on cherche à observer, et pas la qualité de l'habitat. Les opérations de rénovation urbaine engagées ont pu modifier légèrement cette structure depuis 2009.

Indicateurs concernant l'éducation

Part des jeunes adultes (15-34 ans) sans diplôme de niveau au moins égal au baccalauréat

Année : 2006

Source : recensement de la population – estimations mixtes

Définition : Part de personnes n'ayant pas de diplôme dont le niveau est au moins celui du baccalauréat au sein de la population des 15-34 ans n'étant plus en études.

Lecture : la population de référence est celle des personnes qui déclarent n'avoir pas d'études en cours au

moment de l'enquête, et pas l'ensemble de la classe d'âge des 15-34 ans.

Indicateurs concernant l'activité et l'emploi

Taux d'activité des 25-64 ans (hommes et femmes)

Année : 2006

Source : recensement de la population – estimations mixtes

Définition : rapport entre le nombre d'actifs et la population totale de la classe d'âge concernée (25-64 ans)

Lecture : la notion d'activité recouvre à la fois les personnes ayant un emploi et les chômeurs. La source utilisée ici est le recensement de la population, pour lequel c'est l'activité déclarée à la date de la collecte qui est utilisée.

Lecture du tableau : les « Zus moyennes » de chaque région

Les indicateurs décrits ci-dessus sont calculés dans un premier temps au niveau de la Zus (ce sont essentiellement les chiffres-clés de la politique de la ville publiés par l'Insee), puis sont agrégés au niveau de la région (**tableau 2**). La moyenne régionale est une moyenne pondérée par la taille de chaque Zus de la région. Pour chaque région, c'est donc bien le profil de la « Zus moyenne » de la région que l'on peut lire. Bien entendu, ces moyennes régionales masquent encore une très grande diversité dans les Zus de chaque région (voir **graphique 1** et suivants).

Les couleurs dans le tableau sont déterminées en fonction des valeurs des quintiles (groupe de 20%) de la distribution des indicateurs sur l'ensemble des Zus pour lesquelles une donnée est disponible (**tableau 1**). Il s'agit donc de replacer cette « Zus moyenne » de la région dans un contexte national. Par exemple, en termes de revenu fiscal par unité de consommation (UC) médian, la « Zus moyenne » du Limousin (**tableau 2**) se situerait dans le premier quintile, c'est-à-dire les 20% des Zus au revenu fiscal médian par unité de consommation le plus bas (inférieur à 8238 euros).

Tableau 1
Valeurs des bornes des quintiles pour les différents indicateurs

	Revenu / Pauvreté			Démographie			Habitat		Scolarité	Activité	
	Revenu fiscal médian par UC en 2009	Taux de ressources relatif aux unités urbaines	Part de la population à bas revenu	Indicateur de monoparentalité	Part de la population immigrée	Indicateur de jeunesse	Indicateur de mobilité résidentielle	Part des ménages locataires en HLM	Part de jeunes adultes sans diplôme	Taux d'activité des hommes	Taux d'activité des femmes
1 ^{er} quintile	< 8238	< 45,7	< 17,5	< 4,6	< 13,9	< 1,55	< 41,9	< 47,7	< 55,5	< 64,5	< 44,4
2 ^e quintile	< 9465	< 53	< 22,6	< 5,6	< 19,7	< 2,01	< 46,6	< 64,7	< 63	< 68,4	< 50,4
3 ^e quintile	< 10929	< 61	< 28,5	< 6,5	< 24,6	< 2,47	< 50,5	< 77,2	< 68,6	< 71,5	< 56
4 ^e quintile	< 12614	< 69,4	< 35,1	< 7,7	< 30,5	< 3,2	< 54,8	< 87,4	< 73,7	< 74,5	< 61,1
5 ^e quintile	> 12614	> 69,4	> 35,1	> 7,7	> 30,5	> 3,2	> 54,8	> 87,4	> 73,7	> 74,5	> 61,1

Source : indicateurs clés de la politique de la ville et estimations mixtes (recensement 2006).

Traitements : Onzus.

Lecture : une Zus pour laquelle le revenu fiscal par unité de consommation médian est inférieur à 8238 euros par an est classée dans le premier quintile de la distribution, c'est-à-dire parmi les 20% de Zus où ce revenu fiscal par UC médian est le plus faible.

Tableau 2
Description des « Zus moyennes » par région

Région	Revenu / Pauvreté					Démographie			Habitat		Scolarité	Activité	
	Nombre de Zus	Population des ménages	Revenu fiscal médian par UC en 2009	Taux de ressources relatif aux unités urbaines	Part de la population à bas revenu	Indicateur de monoparentalité	Part de la population immigrée	Indicateur de jeunesse	Indicateur de mobilité résidentielle	Part des ménages locataires en HLM	Part de jeunes adultes sans diplôme	Taux d'activité des hommes	Taux d'activité des femmes
Limousin	3	17 292	7 656,1	41,1	40,8	7,6	23,4	2,1	49,1	77,8	65,7	68,9	51,9
Languedoc-Roussillon	28	133 154	7 902,8	49,7	40,1	5,8	28,6	1,8	51,2	52,3	70,2	63,5	41,7
Centre	30	105 946	8 728,8	49,4	32,3	6,7	28,3	2,4	53,3	78,4	69,8	66	48,1
Midi-Pyrénées	14	56 208	8 778	45,2	33,5	5,6	30,4	1,7	52,2	61,6	62	68,4	50,7
Franche-Comté	23	70 310	8 918,2	52,4	31,4	6,4	26,6	2,2	53,9	75,6	68,8	69,7	49,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48	385 197	9 159,4	50,9	33,2	6,2	24,4	1,9	50,1	47	65,4	66	47,6
Picardie	21	128 917	9 525,9	59,8	30,4	7,3	22	2,5	47,5	69,5	68,3	68,5	51
Alsace	19	122 179	9 555,2	53,2	28,5	5,9	28,8	2,5	49,2	64,8	70,6	69,1	50,5
Nord-Pas-de-Calais	73	389 639	9 698,9	62,1	29,8	6,4	15,9	2,4	49,1	51,2	60,8	66,6	45,3
Basse-Normandie	12	44 844	9 715,5	55,9	30,6	7,9	15	2,1	53,1	75,8	67,9	68,4	51,6
Lorraine	38	124 465	9 780,4	58,1	28,1	6,4	24,8	1,9	49,9	70,4	67,4	65,7	46,7
Haute-Normandie	25	118 801	9 830,4	57	28,6	7,4	19,1	2,2	50,7	74,1	69	66,5	49,8
Champagne-Ardenne	31	117 188	9 835,7	59,2	28,8	7	18,6	2	52	79,9	67,1	67,8	50
Bourgogne	22	73 494	10 535,1	58,4	25,4	6,3	22,5	1,8	50,9	70,3	68	69,5	54,6
Bretagne	20	79 025	10 773,9	55,9	26,7	6,8	13,8	1,7	50	66,7	56,1	68,8	55
Rhône-Alpes	64	327 072	11 013	57	23,1	5	27,2	2,1	50,6	62,4	57,8	70,7	52,8
Pays de la Loire	29	133 511	11 115,8	59,5	25,6	6,7	15,7	1,9	49,9	65,9	62,5	70,6	57
Poitou-Charentes	14	60 158	11 441,7	62,1	26,2	6,9	12,4	1,4	49,4	62,8	65,5	69,9	54,9
Île-de-France	157	1 322 138	12 205,4	57,8	19,2	5,3	30,5	2,9	45,4	59,6	53,5	71,4	60,8
Aquitaine	24	129 385	12 447,6	62,7	20,9	5,8	17,1	1,6	50,5	51,1	56,9	70,6	58,4
Auvergne	17	62 365	12 567,3	68,1	21,5	4,9	19,5	1,2	45	52,7	57	69,1	55,7
Corse	5	25 595	13 544,3	77,6	15,6	4,9	-	0,9	40,8	39,4	57,1	-	-
France métropolitaine	717	4 026 883	10 724	57,1	25,7	6	26,5	2,2	48,7	60,8	60,6	69	53,5
La Réunion	15	124 579	8 361,5	-	37,9	9,9	-	3,6	53,4	36,5	64,5	-	-

Source : indicateurs clés de la politique de la ville et estimations mixtes

Traitements : Onzus

Lecture : le revenu fiscal par unité de consommation médian sur l'ensemble des 3 Zus de la région Limousin, qui est, en moyenne, de 7 656,1 euros par an, placerait la « Zus moyenne » du Limousin dans le premier quintile de la distribution. Pour une définition et une lecture plus précise des indicateurs, on se reportera à l'encadré « Indicateurs sélectionnés ».

Les indicateurs de revenu et de pauvreté sont assez fortement corrélés entre eux. Les régions où le revenu fiscal médian par unité de consommation est le plus faible (Limousin, Languedoc-Roussillon et Centre) sont également celles où l'on trouve le plus de population à bas revenu et où le taux de ressources relatif est le plus faible, c'est-

à-dire où la pauvreté relative des Zus par rapport à leurs unités urbaines est la plus importante. Ces indicateurs sont également corrélés à la part de jeunes adultes sans diplôme au moins équivalent au bac et au taux d'activité : moins les habitants sont actifs, et moins ils sont diplômés, plus faible sera le revenu médian.

Les trois indicateurs démographiques (taux de monoparentalité, part des immigrés et indicateur de jeunesse) semblent au contraire n'avoir pas de lien évident avec les autres indicateurs. On trouve ainsi des régions où la « Zus moyenne » a une forte proportion d'immigrés et un faible revenu médian (Languedoc-Roussillon) et des régions avec une forte proportion d'immigrés et un revenu médian élevé (Île-de-France). De même, les régions Bretagne et Rhône-Alpes ont des revenus médians comparables, mais la Bretagne a un taux de ménages monoparentaux sensiblement plus élevé.

De façon générale, les Zus des régions Limousin et Languedoc-Roussillon se distinguent par un revenu fiscal médian par unité de consommation relativement bas (1er quintile) et, corrélativement, une part de population à bas revenu élevée (5^e quintile). Suivant ces deux dimensions, elles se rapprochent des Zus de la Réunion. Dans les régions Limousin et Languedoc-Roussillon, les taux de ressources relatifs aux unités urbaines sont relativement faibles, ces Zus sont donc fortement ségréguées (le revenu fiscal médian par UC des Zus de Languedoc-Roussillon s'élève à la moitié du revenu fiscal médian des unités urbaines environnantes). Les Zus du Limousin ont un indicateur de monoparentalité relativement élevé (4^e quintile). Les Zus du Languedoc-Roussillon, quant à elles, ont en moyenne une part de population immigrée relativement élevée (4^e quintile). Dans les deux cas, la part de jeunes adultes sans diplôme supérieur au Bac est relativement élevée (3^e et 4^e quintiles). Enfin, les Zus du Languedoc-Roussillon se distinguent par un taux d'activité féminin moyen particulièrement faible.

Les Zus des régions Centre, Midi-Pyrénées et Franche-Comté présentent des revenus fiscaux médians par UC relativement bas (2^e quintile), ainsi que des parts de population à bas revenu en moyenne élevée (1er quintile). Dans ces 3 régions, la part de population immigrée est, en moyenne, assez élevée (4^e quintile, supérieure à 24,6%). La mobilité y est relativement élevée (4^e quintile). La part des jeunes adultes sans diplôme supérieur au Bac y est également élevée (4^e quintile), à l'exception de la région Midi-Pyrénées. Cette dernière se distingue des deux autres également par un indicateur de jeunesse beaucoup plus faible.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est assez proche de ce groupe, dont elle se distingue tout de même par une part de population immigrée et un indicateur de jeunesse en moyenne plus faibles.

Les « Zus moyennes » des régions Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie et Haute-Norman-

die enregistrent des revenus fiscaux médians par UC dans la moyenne nationale des Zus (3^e quintile), mais des parts de population à bas revenu relativement élevées (4^e quintile). Elles présentent également des indicateurs de monoparentalité relativement élevés (3^e ou 4^e quintiles), des parts de population immigrée relativement bas (moins de 20%, à l'exception de la Picardie), et des indicateurs de jeunesse relativement élevés. Les autres indicateurs, liés à la scolarité et à l'activité des résidents, sont dans les quintiles du milieu de la distribution.

Par rapport au groupe précédent, les Zus d'Alsace et de Lorraine se distinguent par des parts de population immigrée en moyenne plus élevées. Par contre, si l'indicateur de jeunesse est particulièrement élevé en Alsace, il est assez faible en Lorraine.

Les « Zus moyennes » des régions Bretagne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes sont plutôt dans la partie haute de la distribution des revenus, et dans la partie basse concernant la part de population à bas revenu (à l'exception de Champagne-Ardenne). Ce groupe présente des indicateurs de monoparentalité élevés (4^e quintile) et des proportions de population immigrée faibles (1^{er} ou 2^e quintile, sauf pour Bourgogne). Les indicateurs de jeunesse y sont relativement faibles (1^{er} ou 2^e quintile).

La « Zus moyenne » de la région Rhône-Alpes est proche de ce groupe, bien qu'elle s'en distingue par une part d'immigrés et un indicateur de jeunesse plus élevés.

La « Zus moyenne » d'Île-de-France se distingue par un revenu fiscal médian par UC relativement élevé, une part de population à bas revenu faible, et dans le même temps une assez grande ségrégation par rapport à l'environnement urbain proche (taux de ressources relatif aux unités urbaines à 57,8%). Une autre spécificité de la « Zus moyenne » d'Île-de-France est la part élevée de la population immigrée (supérieure à 30%) et un indicateur de jeunesse particulièrement élevé (le plus fort en France métropolitaine). Les taux d'activité, masculin et, surtout, féminin, sont relativement élevés dans la « Zus moyenne » d'Île-de-France.

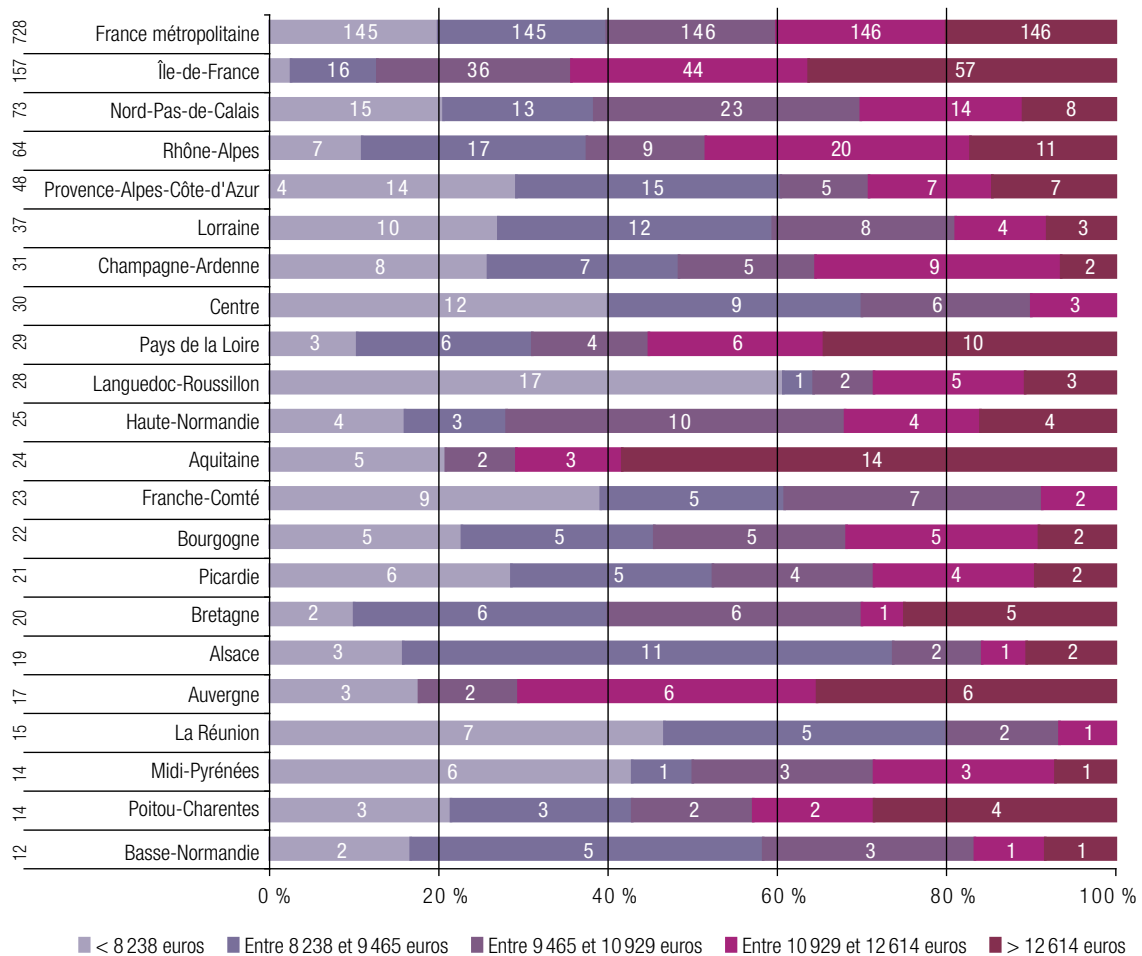
Enfin, un dernier groupe rassemble les « Zus moyennes » d'Auvergne, d'Aquitaine et de Corse. Ces Zus sont dans le haut de la distribution des revenus fiscaux par UC et dans le bas de la distribution des parts de personnes à bas revenu. La part de population immigrée y est modérée, et l'indicateur de jeunesse faible.

Malgré ces tendances régionales moyennes, les situations restent très diverses au sein de chaque région

L'exercice précédent est délicat, puisqu'il cherche à identifier des tendances moyennes, partagées par les Zus d'une même région. Cette approche ne doit pas occulter pour autant le fait qu'au sein de chaque région persiste une très grande hétérogénéité entre quartiers. Pour rendre compte de cette hétérogénéité, nous avons fait le choix pour deux indicateurs particuliers – le revenu fiscal médian par unité de consommation et la part de la population immigrée – de présenter des graphiques qui renseignent de la répartition des Zus de chaque région au sein des différents quintiles de chaque indicateur. Ainsi, si la « Zus moyenne » d'Île-de-France a un revenu fiscal médian par UC relativement élevé, cela s'explique par le fait que plus de 65 % des Zus d'Île-de-France (101 des 157 Zus d'Île-de-France) se situent dans le 4^e et 5^e quintile de la distribution nationale, à savoir parmi les 40 % des Zus aux revenus fiscaux les plus élevés, supérieurs à

10 929 euros (**graphique 1**). Autrement dit, il y a une relative surreprésentation des Zus du haut de la distribution des revenus fiscaux en Île-de-France. Ce résultat est à modérer, puisque dans le même temps, la ségrégation est relativement élevée dans cette région. De plus, les situations entre départements franciliens sont très diverses (**graphique 2**), la situation de la Seine-Saint-Denis étant tout à fait opposée à celle des Hauts-de-Seine. Le même constat vaut pour les régions Aquitaine, Auvergne et dans une moindre mesure Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. À l'inverse, les Zus de deux premiers quintiles de la distribution des revenus fiscaux médians sont surreprésentés dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur (29 sur 48), Lorraine (22 sur 37), ou encore Champagne-Ardenne (15 sur 31) ou Centre (21 sur 30).

Graphique 1
Répartition des Zus par quintile de revenu fiscal par unité de consommation médian, analyse par région



Source : indicateurs clés de la politique de la ville.

Traitements : Onzus

Lecture : 4 des Zus d'Île-de-France se situent dans le premier quintile de la distribution du revenu par unité de consommation médian. 16 se trouvent dans le deuxième quintile, 36 dans le troisième quintile, 44 dans le quatrième et 57 dans le cinquième.

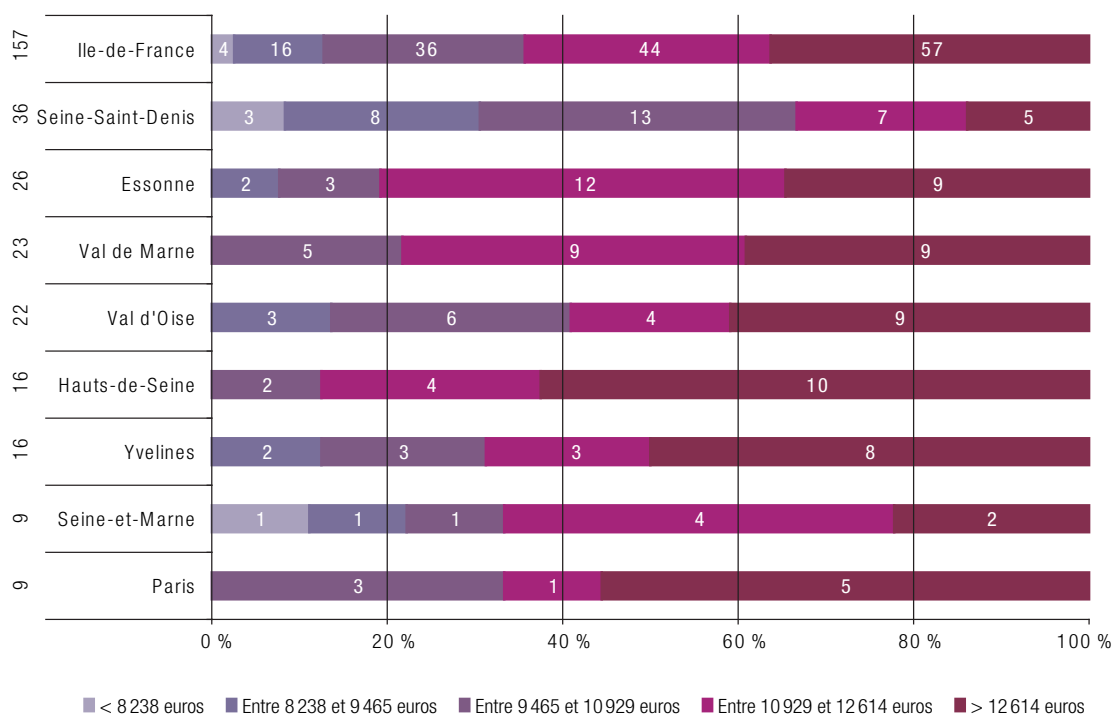
Une analyse similaire concernant la part de la population immigrée (**graphique 3**) montre que les deux derniers quintiles de la distribution (correspondant à une part de population immigrée supérieure à 24,6 %) sont surreprésentés dans les régions Ile-de-France (102 Zus sur 156 renseignées), Rhône-Alpes (34 Zus sur 61 renseignées), puis Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Centre et Alsace. A l'inverse, les 3 premiers quintiles sont surreprésentés en Nord-

Pas-de-Calais, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en Lorraine ou en Champagne-Ardenne, pour ne citer que les régions ayant le plus grand nombre de Zus.

L'ensemble des graphiques correspondant aux autres indicateurs de ce chapitre, ainsi que les tableaux au quartier sont disponibles sur le site de l'Onzus : www.onzus.fr.

Graphique 2

Répartition des Zus franciliennes par quintile de revenu fiscal par unité de consommation médian, analyse par département

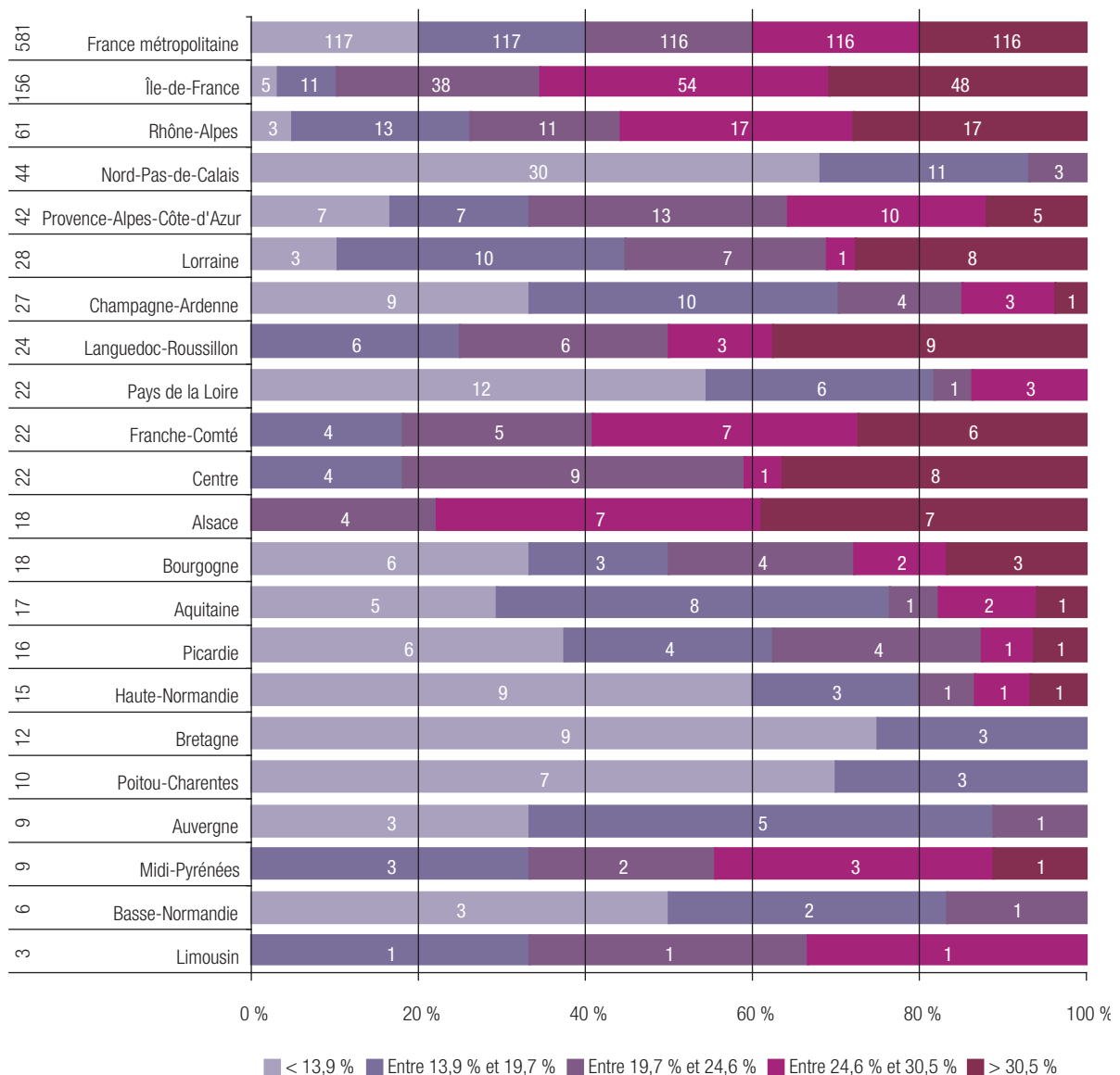


Source : indicateurs clés de la politique de la ville.

Traitements : Onzus

Lecture : 4 des Zus d'Ile-de-France se situent dans le premier quintile de la distribution du revenu par unité de consommation médian, 16 se trouvent dans le deuxième quintile, 36 dans le troisième quintile, 44 dans le quatrième et 57 dans le cinquième. La donnée y est renseignée pour 157 Zus.

Graphique 3
Répartition des Zus par quintile de part de population immigrée, analyse par région



Source : indicateurs clés de la politique de la ville.

Traitements : Onzus

Lecture : 4 des Zus d'Île-de-France se situent dans le premier quintile de la distribution du revenu par unité de consommation médian. 16 se trouvent dans le deuxième quintile, 36 dans le troisième quintile, 44 dans le quatrième et 57 dans le cinquième. La donnée y est renseignée pour 156 Zus.